

## ACTIVITES ET PROJETS

### 🕒 Documents d'appels d'offres types : ramassage et transport de déchets urbains

SADEC SA a organisé les 15 et 16 janvier 2019 deux séances d'information à l'attention des communes afin de leur présenter, en compagnie de notre mandataire CSC Vaud, les documents d'appels d'offres types élaborés pour les prestations de ramassage et de transport des déchets urbains.

Ces documents, basés sur la législation sur les marchés publics, ont pour objectif de permettre aux communes, seules ou en se groupant, de mettre en concurrence le marché de la collecte et du transport des déchets urbains.

Ces séances ont suscité un vif intérêt et nous nous en réjouissons. L'entier des documents transmis aux participants sont à disposition sur simple demande auprès de notre secrétariat.

## CONCEPT HARMONISE DE LA TAXE AU SAC

### 🕒 Chiffres 2018

Un total de **13'223.265 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées dans notre périmètre en sacs taxés au cours de l'année 2018. Par rapport à l'année 2017, le tonnage est en très légère hausse de 0,59%. Etant donné que la population a également augmenté au cours de l'année écoulée, nous nous réjouissons de constater que la production par habitant a baissé durant ce même laps de temps pour passer de 124,5 kg/hab. en 2017 à 123,9 kg/hab. en 2018.

Pour mémoire, la valeur finale de la rétrocession 2018 découlant de la vente des sacs taxés a été fixée à **CHF 344.29 HT/tonne**. Ce montant est sensiblement inférieur à celui versé lors des dernières années. Cela est dû principalement à la baisse notable de la vente de sacs enregistrée au cours de l'année 2018 (-3,6%). En déduction de ce montant, les frais engagés par SADEC en 2018 pour la gestion du concept harmonisé de la taxe au sac se sont élevés à **CHF 1.97 HT/tonne**.

## MATIERES

### 🕒 Collecte des déchets spéciaux des ménages (DSM)



En janvier dernier, SADEC a rappelé aux communes l'organisation de la collecte des déchets spéciaux des ménages (DSM) dans notre périmètre qui s'articule autour de **six centres régionaux de collecte**. Les zones d'apport définies permettent de rationaliser les coûts pour les communes, de profiter des compétences de collaborateurs formés et de locaux adaptés à cette catégorie spécifique de déchets.

S'agissant du transport des DSM de votre déchèterie jusqu'au centre de collecte auquel vous êtes rattachés, nous vous prions de bien vouloir respecter scrupuleusement les consignes transmises dans notre correspondance du 14 janvier dernier.

## FORMATION

---

### 🕒 Cours diplôme pour responsables de déchèterie

Après le succès de la première session, COSEDEC et Swiss Recycling ont décidé d'organiser à nouveau le cours diplôme destiné aux responsables de déchèteries. Ce cours, qui s'étale sur 12 jours de formation, comprend six modules spécifiques orientés pratique, qui permettent une formation complète aux tâches à accomplir. Pour plus de détails :

<http://www.cosedec.ch/catalogue-de-formation/formation/22/cours-diplome-pour-les-responsables-des-dechets-et-du-recyclage/>

<http://www.swissrecycling.ch/fr/formation-continue/cours-diplome/>

## TARIFS

---

### 🕒 Frais de compactage des déchets incinérables

Nous rappelons aux communes qui travaillent avec un transporteur n'étant pas équipé du système de collecte en bennes ACTS que le tarif du compactage des déchets incinérables (ordures ménagères, déchets communaux, plastiques, etc.) passant par la station de compactage de Gland est fixé à **CHF 20.-/tonne**.

Ces frais vous sont refacturés directement par votre transporteur dans sa facture de collecte et de transport des déchets, soit en faisant apparaître la prestation de façon distincte, soit en l'intégrant dans son tarif de collecte et de transport.



## LEGISLATION

---

### 🕒 Nouvelle définition des déchets urbains depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

Depuis le 01.01.2019, une nouvelle définition de la notion de déchets urbains s'applique selon l'OLED (Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets), art. 3, lettre a :

***Déchets urbains: les déchets produits par les ménages ainsi que ceux qui proviennent d'entreprises comptant moins de 250 postes à plein temps et dont la composition est comparable à celle des déchets ménagers en termes de matières contenues et de proportions.***

L'OFEV (Office fédéral de l'environnement) vient de publier une aide à l'exécution sous la forme d'un document intitulé « Financement de l'élimination des déchets urbains ». Davantage d'informations ainsi que des modèles de taxation des déchets sont disponibles sous le lien suivant:

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/publications-etudes/publications/financement-elimination-dechets-urbains.html>

## COMBATTRE LES IDEES RECUES

---

### ⊙ « On peut sans problème brûler des déchets ménagers dans sa cheminée »

**Faux !** L'incinération de déchets dans une cheminée ou au jardin n'est pas seulement illégale, mais surtout dangereuse pour la santé. Des gaz toxiques et agressifs peuvent en effet se former, comme de la dioxine ou du furane. En brûlant soi-même ses déchets, on ne risque donc pas seulement de mettre sa santé et l'environnement en péril, mais aussi une amende ou une plainte pénale.

## DIVERS

---

### ⊙ Label « No littering »



Ce label distingue les communes ou les écoles s'engageant activement à lutter contre les déchets sauvages communément appelés « littering ». Créé en mai 2017 et délivré gratuitement si toutes les conditions sont réunies, il peut être utilisé dans toutes les actions de communication. Soutenu par l'OFEV et l'Organisation Infrastructures communales, cette initiative rencontre un franc succès.

Pour en savoir plus : <https://www.no-littering.ch/fr/>

## AGENDA

---

### ⊙ Assemblée générale de SADEC SA

Notre prochaine Assemblée générale ordinaire aura lieu le **jeudi 20 juin 2019 à 19h30 à Perroy**. La convocation et les documents habituels vous seront transmis en temps utiles.

### ⊙ Coup de balai 2019

L'opération coup de balai printanier 2019 aura lieu les 5 et 6 avril 2019. Pour obtenir davantage d'informations et pour annoncer votre action : [www.balai.ch](http://www.balai.ch).